



CHAPITRE 4 : VOTER: UNE AFFAIRE INDIVIDUELLE OU COLLECTIVE ?

Introduction :

- Nous avons vu dans le chapitre précédent la montée de la démocratie d'opinion, dans laquelle l'opinion publique occupe une place centrale et apparaît même comme une alternative aux élections. En effet pour certains politistes, on assisterait à une crise de la démocratie représentative se traduisant par une montée de l'abstention.
- Il s'agira ici d'expliquer ce que sont la participation électorale, l'abstention et la volatilité en gardant à l'esprit que le vote, en tant que fait social, est à la fois un acte individuel mais aussi collectif.

Plan

I. Participation électorale et abstention

A. Lecture et interprétation des taux

- -Taux d'inscription, de participation, d'abstention

B. Explications des mécanismes de la participation

- -degré d'intégration et compétence politique
- -variables contextuelles : enjeux et types d'élections

II. Comment expliquer le vote et sa volatilité ?

A. les caractéristiques du vote

- -acte individuel (lié à une offre électorale et un contexte)
- -acte collectif (liées à des appartenances sociales)

B. L'explication de la volatilité électorale

- -Les différentes formes de volatilité
- -les explications de cette volatilité

Chapitre 4 : Voter, une affaire individuelle ou collective ?

- Ce que dit le programme :
- **Comprendre** » = savoir expliquer, par les mécanismes.
 - « Connaître » = « savoir » = savoir énoncer.
 - « Savoir illustrer » / « Être capable d'illustrer » = donner des exemples.



Les objectifs pédagogiques

- -**Être capable d'interpréter** des taux d'inscription sur les listes électorales, des taux de participation et d'abstention aux élections.
- -**Comprendre** que la participation électorale est liée à divers facteurs inégalement partagés au sein de la population (degré d'intégration sociale, intérêt pour la politique, sentiment de compétence politique) et de variables contextuelles (perception des enjeux de l'élection, types d'élection).
- -**Comprendre** que le vote est à la fois un acte individuel (expression de préférences en fonction d'un contexte et d'une offre électorale) et un acte collectif (expression d'appartenances sociales).
- -**Comprendre** que la volatilité électorale revêt des formes variées (intermittence du vote, changement des préférences électorales) et qu'elle peut refléter un affaiblissement ou une recomposition du poids de certaines variables sociales, un déclin de l'identification politique (clivage gauche/droite notamment) et un renforcement du poids des variables contextuelles.
-

Complément numérique du combat des suffragettes

<https://www.livrescolaire.fr/page/7165789>

Pour une explication synthétique du mouvement des « suffragettes »

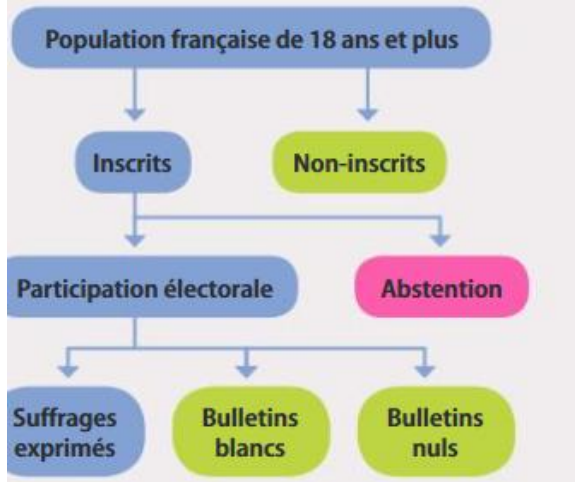


Synthèse audio du livre scolaire

- <https://www.livrescolaire.fr/page/7190364>

Réponses à l'activité de sensibilisation

La participation électorale en France



① Quelles sont les conditions pour voter au XXI -ème siècle ?
Rappelez

- ① Quelles sont les conditions pour voter au XXI -ème siècle ? Rappelez
- l'évolution du droit de vote (en utilisant le chapitre précédent) évolution : **Suffrages censitaire(1833), suffrage universel masculin (1848) et suffrage universel 1944, en France évolution de la majorité de 21 ans à 18 ans(1974)**
- Conditions :
 - être âgé de 18 ans ou plus au jour de l'élection (depuis 1974) ;
 - être inscrit sur les listes électorales
 - de nationalité française (ou européenne pour les élections municipales et européennes) ;
 - jouir de ses droits civils et politiques
- ② Une fois inscrit sur les listes électorales, le jour de l'élection, décrivez toutes les actions politiques possibles des inscrits. **L'inscrit peut s'abstenir, voter blanc, vote nul, voter pour un candidat ou une liste : 4 solutions**

Réponses sensibilisation

- ③ Les votes blanc entrent-ils en compte dans les suffrages exprimés ?

Depuis la loi du 21 février 2014, les bulletins blancs sont décomptés séparément des bulletins nuls. Ils n'entrent pas en compte pour la détermination des suffrages exprimés mais il en est fait spécialement mention dans les résultats du scrutin

Synthèse

- ***Pour voter il faut :***
- ❖ - être âgé de 18 ans ou plus au jour de l'élection (depuis 1974) ;
- ❖ - être inscrit sur les listes électorales
- ❖ - de nationalité française (ou européenne pour les élections municipales et européennes) ;
- ❖ - jouir de ses droits civils et politiques
- ❖

Le corps électoral a été élargi au fil du temps et la marche a été longue vers le suffrage universel

3 février 1870 : reconnaissance du vote secret

22 juin 1833 : organisation du **suffrage censitaire** (ceux qui paient l'impôt votent, cet impôt était notamment appelé le cens).

5 mars 1848 : **suffrage universel masculin**

29 juillet 1913 : vote avec **enveloppe et isoloir**

21 Avril 1944 : suffrage universel , masculin et **féminin**

1974 : majorité abaissée de **21 ans à 18 ans**

11 mars 1988 : lois relatives à la **transparence financière de la vie politique** (financement de campagne, partis, patrimoine des élus)

23 juin 1992 : possibilité pour **les citoyens européens** de voter aux élections municipales

11 novembre 1997 : **inscription automatique** des citoyens devenus majeurs sur les listes électorales



Plan

I. Participation électorale et abstention

A. Lecture et interprétation des taux

- *-Taux d'inscription, de participation, d'abstention*

B .Explications des mécanismes de la participation

- *-degré d'intégration et compétence politique*
- *-variables contextuelles : enjeux et types d'élections*

Plan

I. Participation électorale et abstention

A. Lecture et interprétation des taux

- *-Taux d'inscription, de participation, d'abstention*

B .Explications des mécanismes de la participation

- *-degré d'intégration et compétence politique*
- *-variables contextuelles : enjeux et types d'élections*

- I.2 Explications des mécanismes de la participation
-
- Ainsi un inscrit sur les listes a deux options : ne pas se déplacer pour aller voter(=s'abstenir) ou participer à l'élection. Mais comment expliquer ces comportements ?
- Deux types d'explications peuvent être mobilisées :

I. Participation électorale et abstention

A. Lectures et interprétation des taux

DOC1 | taux de participation, taux d'abstention:

Taux d'inscription : il mesure la part des inscrits sur les listes électorales parmi les électeurs potentiels.

Taux de participation : Nombre de personnes ayant voté / Nombre de personnes inscrites sur les listes électorales.

Taux de participation
= $\frac{\text{Votants (suffrages exprimés + blanc et nuls)}}{\text{Inscrits}}$

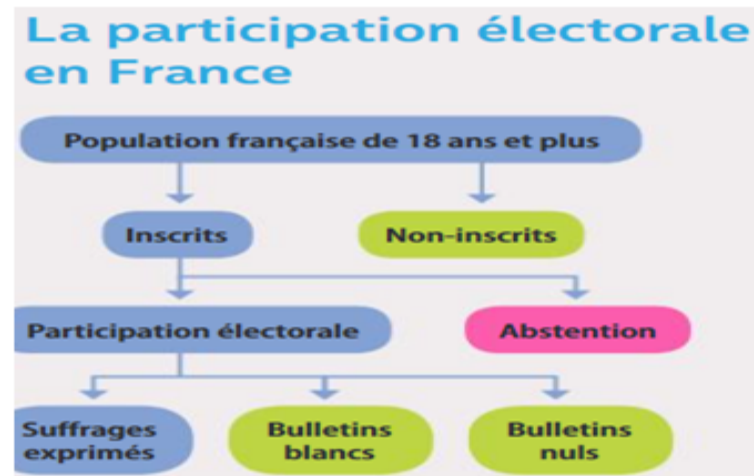
Participation électorale : participation politique conventionnelle qui passe par l'exercice du droit de vote. Elle peut donc comprendre au sens large, le fait de voter pour un candidat (1), de voter blanc (2), le vote nul (1)

Taux d'abstention : Nombre de personnes qui s'abstiennent / Nombre de personnes inscrites sur les listes électorales.

9 049 998 / 46 066 307 x 100 = 19,65% : d'après le ministère de l'intérieur, en France, au second tour des élections présidentielles de 2012, sur 100 inscrits sur les listes électorales, 19 se sont abstenues

Abstention électorale : comportement de non-participation aux élections, en étant inscrit sur les listes électorales. Elle ne prend pas en compte les personnes non inscrites sur les listes électorales

Sources : d'après « L'inscription sur les listes électorales : indicateur de socialisation ou de Politisation ? », Pierre Bréchon et Bruno Cautrès, *Revue française de science politique*, 1987, P502-525.



Réponses / rappel

Taux d'inscription : il mesure la part des inscrits sur les listes électorales parmi les électeurs potentiels.

Taux de participation : Nombre de personnes ayant voté / Nombre de personnes inscrites sur les listes électorales.

Taux participation

- **Participation électorale : participation politique conventionnelle qui passe par l'exercice du droit de vote. Elle peut donc au sens large prendre en compte l'action de voter blanc ou le vote nul**
- **Taux d'abstention : Nombre de personnes qui s'abstiennent / Nombre de personnes inscrites sur les listes électorales.**
- **9 049 998 / 46 066 307 x 100 = 19,65% : d'après le ministère de l'intérieur, en France, au second tour des élections présidentielles de 2012, sur 100 inscrits sur les listes électorales, 19 se sont abstenues**
- **Abstention électorale : comportement de non participation aux élections, en étant inscrit sur les listes électorales. elle ne prend pas en compte les personnes *non inscrites sur les listes électorales***

Doc 2 : Application et calculs des t taux

Document 2 : application : calcul de taux ; interprétation

Calculer des taux d'inscription, de participation et d'abstention

Objectif de savoir-faire *Savoir calculer et interpréter une proportion*

Participation électorale au 1^{er} tour de l'élection présidentielle de 2017

	Nombre	% Inscrits
Population en âge de voter en France	51 555 305	
Inscrits	47 582 183 (dont 1 264 113 hors de France)	100
Abstentions	10 578 455	
Votants		
Blancs	659 997	1,39
Nuls	289 337	0,61
Exprimés	36 054 394	75,77

Source : Données du ministère de l'Intérieur, 23 avril 2017.

1. Rédigez une phrase précise présentant la signification des données surlignées.
2. Mesurez le taux d'inscription.
3. Rédigez une phrase précise présentant la signification du résultat.
4. Après avoir calculé le nombre de votants, vous mesurerez le **taux de participation**.
5. Rédigez une phrase précise présentant la signification du résultat.
6. Calculez le taux d'abstention.
7. Rédigez une phrase précise présentant la signification du résultat.

Réponses

DOC 1 ET DOC 2

R1 Quelles conséquences sur les taux d'inscription peut-on attendre de la réforme de 2016 ?

- Hausse des inscrits

R2. Faire une lecture avec la donnée entourée sur le graphique.

- En 2018, en France, 82 % des hommes de 35 à 39 ans sont inscrits sur les listes électorales

R3. Comment peut-on expliquer les différences d'inscription entre hommes et femmes ?

- Femmes sont globalement davantage inscrites sauf au grand âge. Droit vote femmes en 1944 (personnes âgées aujourd'hui) Rappel : combats féministes des années 70 (elles ont entre 60 et 70 ans aujourd'hui) d'où tx inscription équivalent et phénomène des suffragettes=militante pour obtenir le droit de vote (organisation crée au RU en 1903)

Qu'est-ce qu'un mal inscrit ?

L'AMPLEUR DE LA MAL-INSCRIPTION

SIX MILLIONS ET DEMI DE MAL-INSCRITS

Selon les critères que nous venons d'exposer, la mal-inscription concerne, en 2012, 15,1 % des inscrits sur les listes électorales. Sur la base d'un corps électoral composé de 43 263 000 inscrits, la France comptait 6 555 000 mal-inscrits à cette date, dont 4 291 000 (10 %) inscrits dans une ville autre que celle où ils avaient été recensés en 2010 (Tableau 1).

TABLEAU 1: LA MAL-INSCRIPTION EN FRANCE (2012)

	Pourcentage
Bien-inscrits	84,8
Mal-inscrits intracommunaux	5,2
Mal-inscrits dans le département de résidence	5,4
Mal-inscrits dans la région de résidence	1,8
Mal-inscrits dans une autre région	2,8
Total	100

Je fais le point

- Comment mesure-t-on le taux d'inscription sur la liste électorale ?
- Seuls les électeurs inscrits sur la liste électorale peuvent voter donc les non-inscrits ne peuvent pas voter. Le jour du scrutin, ils peuvent participer à l'élection en se rendant dans leur bureau de vote.
- Ils pourront alors voter s'ils figurent sur la liste d'émargement, sinon ils sont considérés comme mal inscrits. Ils ont la possibilité, dans ce cas, ils se rendront à la permanence du tribunal d'instance pour que le juge les inscrivent.

Faire une lecture avec les données 2017

- Au 1^{er} tour de l'élection présidentielle française de 2017, 79,6 % des électeurs sont allés voter et donc 20,4 % des électeurs se sont abstenus.

Quelle représentation graphique serait plus pertinente ?

- Barres empilées

□

Comment évolue la participation électorale sur les 3 dernières élections présidentielles ?

- Hausse abstention, baisse participation

Plan

I. Participation électorale et abstention

A. Lecture et interprétation des taux

- *-Taux d'inscription, de participation, d'abstention*

B .Explications des mécanismes de la participation

- *-degré d'intégration et compétence politique*
- *-variables contextuelles : enjeux et types d'élections*

B .Explications des mécanismes de la participation

- 1^{ère} explication : La participation électorale est liée à des facteurs inégalement partagés c'est-à-dire : (pour le prof)
 - ▣ Le degré d'intégration sociale....
 - ▣ ... est corrélé au sentiment de compétence politique, ...
 - ▣ facteur d'intérêt pour la politique (Daniel Gaxie, 1978)

DOC3 : Un lien entre abstention et intégration sociale

Au fur et à mesure que les individus entrent dans la vie active et sont insérés dans les responsabilités familiales et sociales, ils votent [...] davantage. Le taux de participation électorale baisse à partir de soixante-dix ans, avec le retrait de la vie active, la moindre sociabilité et les problèmes d'état de santé [...]. Le taux d'abstention varie aussi selon les catégories socioprofessionnelles et le niveau de diplôme. Les cadres et les professions libérales votent beaucoup plus que les ouvriers. Les chômeurs et personnes à emplois précaires s'abstiennent plus souvent. Plus on a un statut social bas, plus on tend à s'abstenir. Statut social et diplôme indiquent en fait une capacité à maîtriser son environnement et à s'exprimer politiquement.

Pierre Bréchon, *Comportements et attitudes politiques*, PUG, 2006.

- ① Comment évolue la participation électorale en fonction du statut
- ② Comment l'auteur explique-t-il ce lien ?

DÉFINITION

Compétence politique

Ensemble des connaissances linguistiques, conceptuelles, théoriques et pratiques qui permettent d'émettre des jugements politiques et d'adopter des comportements politiques. Cette notion est indissociable du **sentiment de compétence politique**, c'est-à-dire du fait de se considérer comme politiquement compétent.

Question 1.

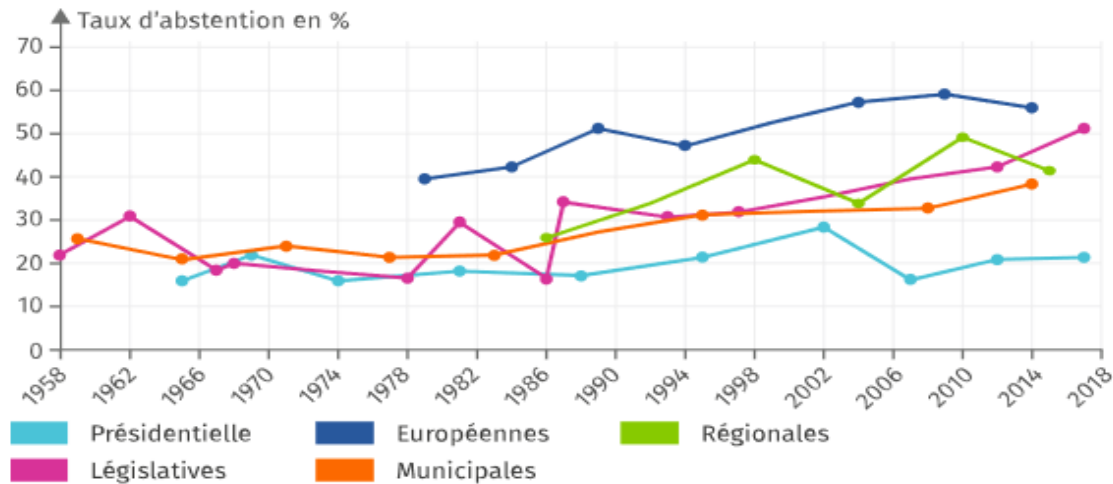
La position dans la hiérarchie socioprofessionnelle joue sur la participation électorale : les cadres, groupe socioprofessionnel le plus favorisé, est aussi la CSP où l'on s'abstient le moins. Chez les ouvriers, l'abstention est ainsi beaucoup plus fréquente. De même, la plus ou moins grande stabilité de l'emploi joue : plus l'individu occupe une position sociale précaire, moins il aura tendance à voter.

Question 2.

Pour l'auteur, le statut social « indique[nt] en fait une capacité à maîtriser son environnement et à s'exprimer politiquement ». Maîtriser son environnement signifie notamment ici être capable de décrypter les enjeux politiques des élections, les détails de l'offre politique, etc. Cette capacité CETTE COMPÉTENCE POLITIQUE a un impact sur la capacité à prendre position politiquement, et donc, à s'exprimer politiquement, notamment par le vote (mais pas que : on peut penser aux autres formes de participation politique, que sont par exemple les manifestations, le militantisme, etc.).

- 2^{ème} explication : La participation électorale est conditionnée par des variables contextuelles
- C'est-à-dire (pour le prof)(variables contextuelles :DEF davantage individuelles)
 - Le comportement politique (participation/abstention) varie en fonction de la perception des enjeux par les individus
 - Le comportement politique dépend du type d'élection

DOC4 : le comportement politique dépend du type d'élection



Élections en France depuis 1958, hors référendums et élections cantonales/départementales. Résultats au premier tour ou au tour unique.

Données du ministère de l'Intérieur, 2018.

- ① Faites une phrase avec les données de 2017
- ② Quelles sont les deux types d'élections qui connaissent, depuis les années 2000, le taux d'abstention le plus fort ?
- ③ Selon vous, comment expliquer les écarts d'abstention entre les élections ?

Réponses

R1. Selon les données du ministère de l'Intérieur publiées en 2018, en France, au premier tour de l'élection présidentielle de 2017, sur 100 électeurs inscrits sur les listes électorales, en moyenne 23 se sont abstenus.

Selon les données du ministère de l'Intérieur publiées en 2018, en France, au premier tour des élections législatives de 2017, sur 100 électeurs inscrits sur les listes électorales, en moyenne 51 se sont abstenus.

R2. Quelles sont les deux types d'élections qui connaissent, depuis les années 2000, le taux d'abstention le plus fort ?

- Les deux types d'élection qui, depuis les années 2000, connaissent le taux d'abstention le plus fort sont les élections européennes et les élections régionales.
- Les deux types d'élections qui, depuis les années 2000, connaissent le taux d'abstention le plus faible sont les élections présidentielles et municipales.

□

Réponses

R3. Selon vous, comment expliquer les écarts d'abstention entre les élections ?

On peut évoquer la forte couverture médiatique de l'événement, sa très grande personnalisation (voire spectacularisation), le fait que l'enjeu soit national, le fait que ce soit l'élection perçue comme la plus importante sous la V^e République, etc.

Du côté des élections municipales, ce sont plutôt des arguments portant sur la proximité que l'on attend. Parfois, on connaît personnellement les candidats, les électeurs ont aussi l'impression d'une élection sur laquelle ils peuvent peser, que les enjeux traités lors des élections municipales sont très locaux, que l'action des conseillers municipaux a des retombées sensibles sur le quotidien des habitants (attribution de places en crèche, construction et gestion d'équipements culturels et sportifs, etc.).

À l'inverse, les enjeux des élections régionales, européennes, apparaissent lointains. Par ailleurs, le scrutin de liste ne facilite pas l'identification aux candidats (alors que l'élément de proximité évite ce phénomène pour les élections municipales). Ce sont des scrutins aussi moins couverts par les médias que l'élection présidentielle.

□

- Transition : la participation électorale peut donc varier selon le type d'élections mais aussi :
 - en fonction de la perception des enjeux par les individus (projeter doc ci-dessous)

B .Explications des mécanismes de la participation

- 1^{ère} explication : La participation électorale est liée à des facteurs inégalement partagés c'est-à-dire : (pour le prof)
 - ▣ Le degré d'intégration sociale....
 - ▣ ... est corrélé au sentiment de compétence politique, ...
 - ▣ facteur d'intérêt pour la politique (Daniel Gaxie, 1978)

DOC3 : Un lien entre abstention et intégration sociale

Au fur et à mesure que les individus entrent dans la vie active et sont insérés dans les responsabilités familiales et sociales, ils votent [...] davantage. Le taux de participation électorale baisse à partir de soixante-dix ans, avec le retrait de la vie active, la moindre sociabilité et les problèmes d'état de santé [...]. Le taux d'abstention varie aussi selon les catégories socioprofessionnelles et le niveau de diplôme. Les cadres et les professions libérales votent beaucoup plus que les ouvriers. Les chômeurs et personnes à emplois précaires s'abstiennent plus souvent. Plus on a un statut social bas, plus on tend à s'abstenir. Statut social et diplôme indiquent en fait une capacité à maîtriser son environnement et à s'exprimer politiquement.

Pierre Bréchon, *Comportements et attitudes politiques*, PUG, 2006.

- ① Comment évolue la participation électorale en fonction du statut
- ② Comment l'auteur explique-t-il ce lien ?

Réponses

DÉFINITION

Compétence politique

Ensemble des connaissances linguistiques, conceptuelles, théoriques et pratiques qui permettent d'émettre des jugements politiques et d'adopter des comportements politiques. Cette notion est indissociable du **sentiment de compétence politique**, c'est-à-dire du fait de se considérer comme politiquement compétent.

Question 1.

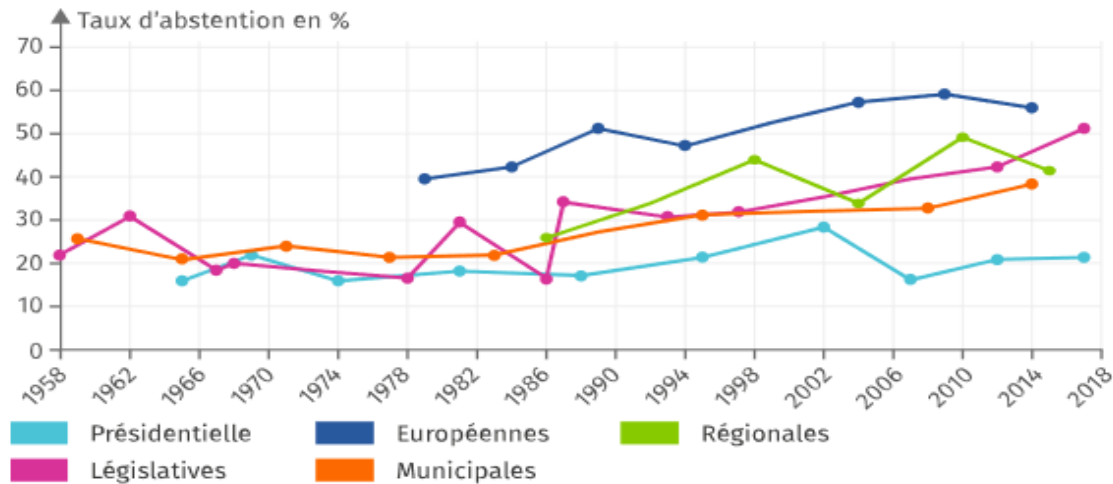
La position dans la hiérarchie socioprofessionnelle joue sur la participation électorale : les cadres, groupe socioprofessionnel le plus favorisé, est aussi la CSP où l'on s'abstient le moins. Chez les ouvriers, l'abstention est ainsi beaucoup plus fréquente. De même, la plus ou moins grande stabilité de l'emploi joue : plus l'individu occupe une position sociale précaire, moins il aura tendance à voter.

Question 2.

Pour l'auteur, le statut social « indique[nt] en fait une capacité à maîtriser son environnement et à s'exprimer politiquement ». Maîtriser son environnement signifie notamment ici être capable de décrypter les enjeux politiques des élections, les détails de l'offre politique, etc. Cette capacité CETTE COMPÉTENCE POLITIQUE a un impact sur la capacité à prendre position politiquement, et donc, à s'exprimer politiquement, notamment par le vote (mais pas que : on peut penser aux autres formes de participation politique, que sont par exemple les manifestations, le militantisme, etc.).

- 2^{ème} explication : La participation électorale est conditionnée par des variables contextuelles
- C'est-à-dire (pour le prof)(variables contextuelles :DEF davantage individuelles)
 - Le comportement politique (participation/abstention) varie en fonction de la perception des enjeux par les individus
 - Le comportement politique dépend du type d'élection

DOC4 : le comportement politique dépend du type d'élection



Élections en France depuis 1958, hors référendums et élections cantonales/départementales. Résultats au premier tour ou au tour unique.

Données du ministère de l'Intérieur, 2018.

- ① Faites une phrase avec les données de 2017
- ② Quelles sont les deux types d'élections qui connaissent, depuis les années 2000, le taux d'abstention le plus fort ?
- ③ Selon vous, comment expliquer les écarts d'abstention entre les élections ?

Réponses

R1. Selon les données du ministère de l'Intérieur publiées en 2018, en France, au premier tour de l'élection présidentielle de 2017, sur 100 électeurs inscrits sur les listes électorales, en moyenne 23 se sont abstenus.

Selon les données du ministère de l'Intérieur publiées en 2018, en France, au premier tour des élections législatives de 2017, sur 100 électeurs inscrits sur les listes électorales, en moyenne 51 se sont abstenus.

R2. Quelles sont les deux types d'élections qui connaissent, depuis les années 2000, le taux d'abstention le plus fort ?

- Les deux types d'élection qui, depuis les années 2000, connaissent le taux d'abstention le plus fort sont les élections européennes et les élections régionales.
- Les deux types d'élections qui, depuis les années 2000, connaissent le taux d'abstention le plus faible sont les élections présidentielles et municipales.

□

Réponses

R3. Selon vous, comment expliquer les écarts d'abstention entre les élections ?

On peut évoquer la forte couverture médiatique de l'événement, sa très grande personnalisation (voire spectacularisation), le fait que l'enjeu soit national, le fait que ce soit l'élection perçue comme la plus importante sous la V^e République, etc.

Du côté des élections municipales, ce sont plutôt des arguments portant sur la proximité que l'on attend. Parfois, on connaît personnellement les candidats, les électeurs ont aussi l'impression d'une élection sur laquelle ils peuvent peser, que les enjeux traités lors des élections municipales sont très locaux, que l'action des conseillers municipaux a des retombées sensibles sur le quotidien des habitants (attribution de places en crèche, construction et gestion d'équipements culturels et sportifs, etc.).


À l'inverse, les enjeux des élections régionales, européennes, apparaissent lointains. Par ailleurs, le scrutin de liste ne facilite pas l'identification aux candidats (alors que l'élément de proximité évite ce phénomène pour les élections municipales). Ce sont des scrutins aussi moins couverts par les médias que l'élection présidentielle.

□

- Transition : la participation électorale peut donc varier selon le type d'élections mais aussi :
 - en fonction de la perception des enjeux par les individus (projeter doc ci-dessous)

Synthèse

□ On retiendra : (on pourra amener les notions d'étayage suivantes : hors-jeu dans le jeu)

□  La participation électorale est liée à des facteurs inégalement partagés c'est-à-dire que Le degré d'intégration sociale est corrélé au sentiment de compétence politique, facteur d'intérêt pour la politique : plus on est intégré socialement et professionnellement, mais aussi plus on est diplômé, moins on va s'abstenir et plus on va avoir un intérêt pour la politique. On se rend ainsi compte que l'idéal type de l'abstentionniste est un individu plutôt jeune, sans diplôme, ou issu d'un milieu populaire. Ce type d'abstentionniste est appelé abstentionniste « hors-jeu » : c'est à dire un abstentionniste marqué par un désintérêt pour la vie politique, un rapport distant à la politique (abstentionnistes « hors-jeu »). Ce sont le plus souvent des personnes apolitiques marquées par une indifférence certaine concernant la vie politique et un sentiment d'incompétence (*cens caché selon l'expression de Daniel GAXIE*) *+(exemple de TÈS sc po : Céline braconnier dans son étude : cf texte ci-dessous)*

□

□ A contrario, il existe aussi des abstentionnistes « dans le jeu » (Anne MUXÉL), qui au contraire considèrent l'abstention comme

